



Elections législatives 2007 - (suite)

Circonscription d'Avranches / Mortain

Les propos de la campagne officielle ne font que conforter la pertinence des analyses, commentaires et prévisions développés par **BA** dans ses bulletins de février (*voir bulletin 14 et 15*), consultables sur le site **WWW.bocageavenir.com**).

* **Il y aura ballottage**, c'était déjà prévisible avec les trois premières candidatures annoncées... c'est désormais, avec 13 candidats déclarés, une certitude.

* **Deux candidats seulement** pourront franchir la barrière d'accès au second tour à savoir 12,5 % des inscrits, soit un peu plus de 18 % des votants environ pour notre circonscription.

* **Le deuxième tour** opposera donc, presque sûrement, en direct et frontalement:

- Le candidat qui se réclame explicitement d'une **légitimité monarchique** puisqu'imposé par le Château et la Cour - Paris / Neuilly et l'Enarchie, soutenu par les hobereaux locaux et les apparatchiks de l'UMP mais évidemment pas par les militants UMP de la Manche.

- Le candidat Républicain, issu du peuple, candidat du terrain, enraciné dans le Sud-Manche et comme tel soutenu massivement par ses habitants qui au delà de leurs préférences partisans veulent avant tout être représentés par l'un des leurs.

L'étude des réunions électorales dans les cantons (thèmes développés, auditoires.....) menée par **BA** permet d'affirmer que tous les candidats se situent dans une pratique résolument républicaine.... sauf un... qui se réclame explicitement d'une légitimité monarchique.

Illustration:

Réunion électorale de Philippe Bas à Brécey (*Espace Culturel 22 - 5 - 2007*).

(N.B. Le choix de cette réunion parmi tant d'autres, est bien sûr délibéré puisqu'à Brécey Philippe Bas est "dans ses terres" puisque l'autocratique Maire, Président de la Communauté de Communes, Conseiller Général est un de ses supporters les plus inconditionnels et sans nul doute le plus..... gesticulant).

Le podium - Philippe Bas, (Candidat), **Michel Gané**, (Suppléant, Maire, Conseiller Général de Saint-Hilaire), **Bernard Tréhet**, (Maire, Conseiller Général, Président de la Communauté de Communes), **Jean Bizet**, (Sénateur, Conseiller Général, Maire du Teilleul) et surprise en cet endroit bien que membre d'un prestigieux Corps d'Etat: **René André**, (ex député, Magistrat à la Cour des Comptes depuis fin 2006, Président du Pays de la Baie, Président de la Communautés de Communes d'Avranches etc...).

La Troupe - C'est ue troupe bien organisée sous la baguette magistrale (*c'est normal, mais illégal, il est magistrat à la Cour des Comptes*) de René André tout à la fois producteur, metteur en scène et premier rôle. Il s'est réservé le texte le plus long, à lui seul il s'est octroyé le 1/3 du temps de parole et le plus incisif: "..... j'en ai pris plein la figure - et je dis dis figure, j'aurais pu utiliser un autre mot..... mais je réglerai cela plus tard....."

C'est aussi une troupe très soudée. Cette communion dans la plus cordiale sympathie, la complicité la plus chaleureuse est démontrée par les interpellations aussi récurrentes que familières: .."Mon cher Bernard", "Mon cher Philippe", "Mon cher André", "Mon cher René" et l'usage constant du tutoiement fraternel: "Jean, quand ton regretté Papa était député...."; "...Bernard aux législatives 2002, tu ne m'as pas ménagé mais tout cela c'est bien sûr du passé..."; "...Mais René, même pendant la campagne, je n'ai pas cessé d'être ton ami, les propos de campagne ne sont que des propos de campagne qui n'ont de vérité que le temps de la campagne....."

La Pièce - "Alléluia, un sauveur nous est né".

La pièce est connue bien sûr puisqu'elle a déjà été donnée dans de nombreux cantons. C'est en fait une fable présentée en trois actes.

Acte 1 - "L'Annonce faite à René".

En cette fin d'été 2006, alors qu'il préparait déjà assidûment sa campagne législative 2007, (sa 7ème), un jour, le député René André est informé par la Présidence, que toutes affaires cessantes, il devait rejoindre la Cour des Comptes, qui vient de se rendre compte de l'urgente et absolue nécessité de bénéficier de ses compétences. Homme de sacrifice et de devoir avant tout, René André n'a pu que se conformer à la volonté Présidentielle même si pour ce faire, il devait sacrifier sa carrière parlementaire et laisser le Sud-Manche sans représentation à l'Assemblée Nationale pendant plus de 9 mois.

Note du Critique littéraire: "Une fable n'a jamais prétendu respecter la vérité historique même si elle prétend plaisamment à le faire croire. Le Président de la Cour des Comptes, Philippe Seguin, qui, le 12 juillet 2006 faisait savoir au Secrétaire Général de l'Elysée que "René André ne répond à aucun des critères établis par la Loi pour entrer à la Cour", doit sans aucun doute apprécier l'audace du metteur en scène et la performance de l'acteur.

Acte 2 - "L'intercession des Rois Mages".

" Mon Dieu, Mon Dieu.... Notre Sud Manche est orphelin, son meilleur fils nous a quitté. Envoie nous un de tes meilleurs fils pour le remplacer et, s'il te plait, délègue nous le meilleur de tous, ton fils Philippe. Nous le connaissons nous l'apprécions, il nous aime, on l'aime, tout le Sud-Manche avec nous te le réclamons". Signé: Jean Bizet, Jean-François Legrand, François Digard, représentants, (sic), tous les militants UMP de la Manche et tous les habitants de la 2ème circonscription.

Note du Critique littéraire: "Cette scène d'inspiration très biblique est certes intéressante non par ce qu'elle dit mais parce qu'elle laisse apparaître: Paris a décidé puis la noblesse locale a exécuté, aux forceps, l'adoubement de Philippe Bas..... contre la volonté populaire.

Acte 3 - "Frères Manchois réjouissez-vous, Philippe est arrivé".

C'est l'acte final. Il est de tonalité.....jubilatoire. Le Sud-Manche est sauvé. Alléluia, alléluia le Fils que Paris nous envoie est arrivé. Il est comme le disait Jacques Chirac d'Alain Juppé ou Mitterrand de Fabius, "le meilleur d'entre nous". C'est un E N A de premier choix, (Major ou presque de sa promotion), une intelligence supérieure, des capacités d'analyse et de synthèse hors du commun, un réseau de relations d'une richesse inouïe, un destin national qui promet d'être exceptionnel..... et en plus, il est d'ici. Si, si, son Grand Père était Picard et il a passé une partie de sa jeunesse à Rouen, où d'ailleurs il était annoncé comme candidat aux législatives avant qu'il ne se décide pour la Manche. Merci Philippe tu nous honores en acceptant d'être notre député et vous.....

Frères Manchois votez pour lui.

Les Spectateurs - Quelle déception pour les organisateurs qui avaient prévu grand. La plus grande salle, (450 places), l'Espace Culturel de Brécey... las le four...111 spectateurs et ce en dépit d'un plateau politique particulièrement riche, de l'intense effort de mobilisation du Conseiller Général, Maire.....de la ville, (déjà, tout meurt un jour, même l'influence, surtout lorsqu'elle est usée par plus de 25 ans d'usage politique) et de la présence massive des pro et des anti C E T de Cuves.

Peu nombreux, les spectateurs étaient d'une froideur d'autant plus remarquable qu'elle faisait contraste avec la cordialité affectée et d'ailleurs "surjouée" des personnalités en tribune. Pis, le public a osé poser des questions qui "tuent" dans le canton: "Quelle est votre position sur le Centre d'Enfouissement de Cuves?. La réponse du Candidat ayant été interprétée comme une volonté de ne pas répondre, "Soyons exemplaire pour l'élimination des ordures ménagères et des déchets industriels... et veillons au strict respect de la loi sur l'eau sur l'article 3. Non Jean me dit que c'est l'article 5..... oui Jean a participé à l'élaboration de la loi, c'est dire qu'il veillera à son application", les spectateurs en apartés peu discrets, se sont livrés à des commentaires dont le sens général peut-être ainsi résumé:

" Oui bon, s'il veut pas en parler c'est qu'il est pour"

"Ca l'étonne, t'es bien le seul. Il est soutenu par Bizet à qui Manche Nature vient de décerner le Prix Poubelle, Tréhet qui aide les promoteurs, Legrand, et André qui n'ont pas cessé de jouer les anguilles.....alors" -

"Ca c'est vrai - Si Bas est député, on va prendre les poubelles en pleine tête.

"Le Parachutage risqué de Bas en Normandie", tel était le titre du journal Le Figaro, (12 octobre 2006).

Hé bien oui, Le Figaro ne s'est pas trompé. Le risque est démontré. Dans la 2ème circonscription, la défaite du "Parachute" sera une victoire de la Démocratie. Elle sera un cinglant rappel au respect des règles républicaines que le tandem "Bas / André" s'est permis de violer lorsque l'électorat, lui, y est profondément attaché. C'est là le diagnostic de **BA** en même temps que l'objet de son combat:

La République, rien que la République, mais toute la République

et le respect des lois par ceux qui les font.

Dernière minute: **BA** vient de recevoir ce document d'origine inconnue. **BA** tient à féliciter l'auteur anonyme pour la qualité de son oeuvre, (*dessin et texte*), qui résume d'une manière aussi amusante que percutante la campagne cynique du tandem "André / Bas". **BA** tient à donner à ce petit chef d'oeuvre la diffusion qu'il mérite en le publiant dans son bulletin n°16, en complément du texte quelques bulles rédigées par **BA**



Bulle volontairement
censurée
par nos soins
le 08/06/07
voir le prochain
bulletin de BA

7 juin 2007 - "La Gazette" est condamnée par le Conseil d'Etat, (Commission des Sondages). à publier une mise au point sur son "sondage-réclame" du 30 mai 2007. ".....la taille et les modalités de composition de l'échantillon des personnes interrogées ne permettent pas d'en assurer le caractère représentatif, (...) les résultats, (...), ne présentent pas de caractère significatif.....", (Conseil d'Etat, Commission des sondages, lettre du 7 juin 2007).

B A laisse aux lecteurs-électeurs de la 2ème Circonscription, le soin de "deviner" pour qui travaille la Gazette de la Manche.

8 juin 2007 - **B A** retire le texte de la bulle illustrant la caricature figurant sur ce bulletin à la demande de René André, (demande téléphonique de ce dernier le vendredi 8 juin à 17 heures). Le retrait a été opéré. **B A** prouve ainsi dans cette affaire comme dans tout autre sa scrupuleuse objectivité quand il y a doute sur l'exactitude d'une information. **B A** remplace cette bulle par un autre texte, de l'hebdomadaire Le Point du 26 octobre 2006, ci-dessous.

Silence de rigueur

Le président de la Cour des comptes, **Philippe Séguin**, a demandé à René André, qui quitte son siège de député JMP de la Manche pour devenir conseiller à la Cour en service extraordinaire, de s'en tenir au devoir de réserve après son serment, le 31 octobre. L'ex-député ne pourra faire campagne pour Philippe Bas, ministre délégué à la Sécurité sociale, parachuté dans sa circonscription.

16 | 26 octobre 2006 | Le Point 1780

Chaque jour, retrouvez d'autres confidentiels sur notre site www.lepoint.fr

Selon René André il ne serait pas magistrat et d'autre part il aurait demandé une mise en congé sans solde du mardi 29 mai au vendredi 15 juin inclus ce qui lui donnerait le droit de mener la campagne.

Pour tout savoir sur la situation électorale la plus originale, la plus ouverte, voire la plus choquante, qu'ait jamais connue le Sud-Manche, consultez le site: WWW.Bocageavenir.Com
Vous serez informé en permanence des évènements qui agitent le Sud-Manche et la 2ème Circonscription

Vous y trouverez:

* La revue de presse, tous les articles de journaux depuis 2005.

Depuis le, **finalement** je me présente de René André, fin 2005, en passant par:

"Député je suis, Député **je resterai** ". (René André - juillet 2006).

" **Philippe Bas, sur Avranches** " - (6 septembre 2006).

"René André à la **Cour des Comptes** " - (10 septembre 2006).

"René André **se retire** " - (17 septembre 2006).

jusqu'au

" **Philippe Bas, investi** " - (20 octobre 2006)

* Les commentaires, de **B A** de la Revue de Presse

* Les publications de **B A** à propos des législatives.

Vous y trouverez aussi les analyses et propositions de **B A** sur les questions qui agitent le Sud Manche et inquiètent les habitants de l'Avranchin et du Mortainais:

* Les **Centres d'Enfouissement des déchets ultimes** : de Cuves, Isigny, de Saint Georges de Rouelley - (**Les C E T**)

* Les lignes à **Très Haute Tension** - (**T H T**)

Dernière minute, les résultats du 1er Tour: **Ph. Bas: 33,68%** - **A. Berneur: 0,86%** - **M. Briere: 0,88%** - **B. Brodin: 0,63%** - **L. Crespin: 5,44%** - **Ch. Derouf: 1,25%** - **Fr. Dufour: 4,90%** - **Fr. Heurguier: 14,24%** - **G. Huet: 31,37%** - **D. Lecolazet: 2,25%** - **E. Touzot: 2,42%** - **I. Valdenebro: 0,71%** - **B. Darayon: 1,33%**

Pour le 2ème tour, les candidats soulignés.